



N°2024-00017/MESRI/SG/ENS/DG/IST/D

Ouagadougou le 17/10/2024

## NOTE D'INFORMATION

Le Directeur de l'Institut des Sciences et de Technologie (IST) de l'Ecole Normale Supérieure (ENS) porte à la connaissance de tous les candidats autorisés à s'inscrire en troisième année de la FOAD de Licence Professionnelle en Enseignement des Sciences à l'IST/ENS site Ouaga au titre de l'année académique 2024-2025 que la rentrée académique s'effectuera suivant le chronogramme ci-dessous.

N°	Activités	Période	Horaire et lieu
1	Dépôt des dossiers physiques d'inscription	21 au 31 octobre 2024	Tous les jours ouvrables de 8h à 16h00 à l'IST/ENS
2	Paiement des frais d'inscription et de formation par les candidats auprès de l'agence comptable		
3	Inscriptions administrative et pédagogique		
4	Rentrée académique et 1 <sup>er</sup> regroupement en mode hybride (présentiel et ligne) pour la prise en main de la plateforme de formation	02 novembre 2024	9h00 à l'IST/ENS (Salle centre FOADel)

En rappel, les frais de la scolarité sont composés de :

**Frais de dossiers :** cinq mille (5 000) F CFA ;

**Frais d'inscription :** quinze mille (15 000) F CFA ;

**Frais de retrait d'attestation :** deux mille (2 000) F CFA ;

**Frais de retrait des diplômes :** trois mille (3 000) F CFA ;

**Frais de formation :** six cent soixante-quinze mille (675 000) F CFA.

Les frais d'inscription et la moitié des frais de formation sont payables à l'inscription et le reliquat au plus tard quatre mois après le début des enseignements.

Toutefois en cas de reprise d'une unité d'enseignement (UE), l'apprenant paye **douze mille (12 000) F CFA** pour chaque crédit.

Les candidats sont invités à prendre les dispositions utiles pour effectuer leur inscription dans le délai indiqué.

Directeur de l'Institut des  
Sciences et de Technologie

  
  
**Dr Moumini KÉRE**